



Editorial

La normalisation, dans le monde industriel, répond à des enjeux économique et sociétal. Elle fournit des documents de référence comportant des solutions à des questions techniques et commerciales dans l'objectif de diminuer les coûts et répond aux exigences de la société en matière de qualité, d'hygiène de sécurité, de protection de l'environnement, de développement durable etc...

Du monde industriel, la normalisation a progressivement gagné le monde de la santé avec l'objectif légitime d'améliorer le service rendu au malade en terme de qualité des soins et de sécurité mais aussi, il faut bien le reconnaître, avec l'espoir d'endiguer l'inflation constante des dépenses de santé. C'est dans cet esprit qu'a été promulguée en août 2004 la loi sur le système de santé dans laquelle deux notions, l'une ancienne - la formation médicale continue - et l'autre nouvelle - l'évaluation des pratiques professionnelles -, nous intéressent particulièrement.

Si l'élaboration des **programmes de FMC** et la **validation des organismes qui dispenseront ces enseignements**, ne sera pas trop difficile pour la SFETB, l'**évaluation des pratiques professionnelles** liée à l'accréditation 2ème version et à la nouvelle tarification soulève de nombreuses questions.

En effet, pour des raisons historiques, chaque centre de grands brûlés est particulier, à la fois dans son aspect architectural, mais aussi dans son fonctionnement. C'est à la fois une richesse qui permet les initiatives et la confrontation d'expériences différentes et une faiblesse car il est toujours plus difficile de se faire entendre lorsque l'on donne l'image de la disparité.

Comment pourrions nous construire un référentiel qui respecte cette disparité et cette incohérence apparente?

Comment pourrions nous préserver au sein des équipes et tout au long du parcours du brûlé le **sentiment d'appartenir à une équipe** où chacun a sa place - anesthésiste, réanimateur, chirurgien mais aussi infirmière, aide soignante, kinésithérapeute, ergothérapeute, assistante sociale.

La SFETB par le lien qu'elle crée, unit toutes les équipes au service des brûlés et assure la cohérence de leur prise en charge. C'est pourquoi, je ne doute pas qu'au sein de notre société seront trouvées avec la participation de chacun, les solutions qui nous permettront d'évoluer.

En ce début d'année, devant la lourde tâche qui nous attend, je souhaite à toutes et tous bon courage et meilleurs vœux.

Jean François Lanoy - Secrétaire Général de la SFETB